

AIGRON, dit **Lamothe, PIERRE**, baptisé le 1^{er} novembre 1630 à Aytré, France, fils de Pierre Aigron et de Marie Daguin (Daguine), décédé à Québec après 1685.

Venu à Québec comme matelot en 1660, il s'adonna à la vente des boissons enivrantes aux Amérindiens au moment où Mgr de Laval menait une campagne contre ce trafic. L'évêque avait décrété, le 6 mai 1660, l'excommunication *ipso facto* contre quiconque se livrerait à ce commerce. Avidé de faciles profits, Aigron continua son trafic. Laval résolut d'en faire un exemple public et, le 18 avril 1661, l'excommunia nommément, lui interdisant l'entrée de l'église sous peine d'en être « chassé ou jeté dehors ». Devant la condamnation religieuse et la réprobation générale, Aigron se soumit, le dimanche suivant, à la pénitence publique.

Aigron devint maître de barque et, entre le 21 et le 29 janvier 1663, il épousa, dans la paroisse Notre-Dame de Québec, Marie-Madelaine Doucet, dont les parents venaient de Saint-Sauveur de La Rochelle. En 1680, il alla s'établir sur la côte de Gaspé.

En 1682, il était à l'emploi de la Compagnie du Nord à la baie d'Hudson. Emmené à Londres par Radisson en 1684, il s'engagea en 1685 à la *Hudson's Bay Company* pour quatre ans, après quoi il retourna au Canada.

Gustave Lanctot

Jug. et délib., passim.— *Mandements des évêques de Québec* (Têtu et Gagnon), I : *passim.*— *BRH*, XVIII (1912) : 113.— Godbout, *Nos ancêtres, RAPQ*, 1951-53 : 467.— Gosselin, *Vie de Mgr de Laval, passim.*

Bibliographie de la version révisée :

Arch. en ligne, Charente-Maritime (La Rochelle, France), « Reg. paroissiaux, pastoraux et d'état civil », La Rochelle, Aytré, 1^{er} nov. 1630 : charente-maritime.fr/CG17/jcms/cg17_34489/les-archives-en-ligne (consulté le 11 mars 2011).— Bibliothèque et Arch. nationales du Québec, Centre d'arch. de Québec, CE301-S1, janvier 1663.

Bibliographie générale - © 1966-2016 Université Laval/University of Toronto